

Attestation n° 062G

émise le : 4 mars 2025

valable jusqu'au : 4 mars 2027

selon le dossier technique n° PPF/098/5

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **COUVAL Menuiserie**

**ZI les Meix - 88360 RUPT SUR MOSELLE**

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur [www.de-baie.fr](http://www.de-baie.fr) les indicateurs influents avec
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME
  - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
  - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
  - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPP3TP** La prévention 3TP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme : SECURA 68/80/92**

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		SECURA 68	SECURA 80	SECURA 92
Essences de bois		<b>Chêne Européen</b> ( <i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i> ) : purgé d'aubier, non traité, en carrelet lamellé collé et/ou abouté <b>Eucalyptus globulus de Galice (Espagne)</b> : purgé du bois de cœur et de l'aubier, en carrelet lamellé collé et/ou abouté <b>Eucalyptus Red Grandis™</b> : aubier inclus, traité, en carrelet lamellé collé et/ou abouté <b>Pin sylvestre</b> : aubier inclus, traité, en carrelet lamellé collé et/ou abouté		
Système de finition	Finition complète (Fi)	Opaque ou lasure - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus		
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.		
Epaisseur ouvrants		68 mm	80 mm	92 mm
Epaisseur dormant		68 mm	80 mm	92 mm
Liaison ouvrant - dormant		Double joint sur ouvrant (central et recouvrement intérieur) A recouvrement et jeu 12 mm		
Epaisseur max des vitrages		28 mm à 38 mm	40 mm à 48 mm	52 à 60 mm
Particularités		avec jet d'eau en bois sur ouvrant ou jet d'eau aluminium sur dormant		

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois  
Grille dimensionnelle (\*)

Ouvrants à la française	OF1	2190 x 820	PF1	2190 x 820
	OF2	2190 x 1640	PF2	2190 x 1640
	OF3	2190 x 2480	PF3	2190 x 2480
Oscillo-battants	FOB1	2190 x 820	PFOB1	2190 x 820
	FOB2	2190 x 1640	PFOB2	2190 x 1640

(\*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 – Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	<b>Chêne Européen (purgé d'aubier), Eucalyptus globulus de Galice (purgé de bois de cœur et d'aubier), Eucalyptus Red Grandis™ (aubier inclus) et Pin sylvestre (aubier inclus) : produits certifiés conforme à EN 13307-1 et -2 pour une classe de service 3 et par un organisme notifié et accrédité</b>	OUI
XP P 20-650 -1 & 2: Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	<b>Chêne Européen</b> (quercus petraea et quercus robur) (purgé d'aubier) : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier. <b>Eucalyptus globulus de Galice</b> (purgé de bois de cœur et d'aubier) : examen de la déclaration fournisseur Laminados Villapol SA et rapport FCBA n°2012.347.328.	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
	<b>Pin sylvestre</b> (aubier inclus) : Durabilité conférée par traitement de surface avec un produit CTB P+ pour classe d'emploi 3.2. Rapport d'essai CRITT BOIS N°2024_260.v1 <b>Eucalyptus Red Grandis™ (aubier inclus et  finition complète) : Durabilité conférée par traitement de surface avec un produit CTB P+ pour classe d'emploi 3.1 si revêtu d'une finition complète. Rapport d'essai CRITT BOIS N°2024_260.v1</b>	OUI Limité aux conditions climatiques et d'exposition compatibles avec la classe d'emploi 3.1 (par exemple région climat humide exclue)
FD DTU 36.5 P3: Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - memento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. Sa <i>compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	<b>Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence</b>

Performances

selon NF EN 14 351-1+A2

Air, Eau, Vent	<b>A*4 E*7A V*C3</b> – rapport d'essai FCBA N°403/25/0313/A-1-v1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	<b>Classe 2</b> – rapport d'essai FCBA N°403/21/0242/A-1-v1
Forces de manœuvres	<b>Classe 1</b> – rapport d'essai FCBA N°403/21/0242/A-1-v1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	<b>Satisfaisant à 350 N</b> - rapport d'essai FCBA n° 404/12/393/1199
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	<b>Satisfaisant</b> - rapport d'essai FCBA n°404/12/393/1199
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	<b>Classe 2 (10 000 cycles en OF)</b> – rapport d'essai FCBA n° 404/12/394/1201

Affaiblissement acoustique $R_{a,Tr}$ PF 2vtx entièrement vitrée 2.18 x 1.45 (H x L)				
$R_{a,Tr} = 29 \text{ dB} - R_w(C, C_{50}) = 34 (-2 ; -5)$ 4 / 20 Ar / 4 FE Rapport d'essai FCBA n°404/13/8/4	$R_{a,Tr} = 32 \text{ dB} - R_w(C, C_{50}) = 37 (-2 ; -5)$ 6 / 18 Ar / 4 FE Rapport d'essai FCBA n°404/13/8/1		$R_{a,Tr} = 37 \text{ dB} - R_w(C, C_{50}) = 42 (-2 ; -5)$ 44.2ac / 20 Ar / 8 FE Rapport d'essai FCBA n°404/13/8/2	
$R_{a,Tr} = 39 \text{ dB} - R_w(C, C_{50}) = 44 (-1 ; -5)$ 64.2ac / 16 Ar / 44.2ac FE Rapport d'essai FCBA n°404/13/8/5			$R_{a,Tr} = 33 \text{ dB} - R_w(C, C_{50}) = 38 (-2 ; -5)$ 6 / 12 Ar / 4 / 12 Ar / 4 FE Rapport d'essai FCBA n°404/13/8/3	
Performances thermo-optiques $U_w / S_w^c / TL_w$ <i>(ci-dessous sont présentés des exemples de performances des rapports de calcul référencés ci-après)</i>				
Performance du vitrage	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx avec soubassement SO_01 de 200 mm 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	Pin sylvestre $\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	E. G. de G. $\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$	Pin sylvestre $\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	E. G. de G. $\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$
Gamme SECURA 68 (Rapport PC.CIAT/2012.527.1)				
$U_g = 0,7 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_g = 45\%$ et $\alpha=0.4$ et $TL_g = 70\%$ SwissPacer V	$U_w = 1,0$	$U_w = 1,2$	$U_w = 1,1$	$U_w = 1,2$
	$S_w = 0,30$ $TL_w = 0,44$		$S_w = 0,28$ $TL_w = 0,41$	
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_g = 61\%$ et $\alpha=0.4$ et $TL_g = 78\%$ SwissPacer V	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$
	$S_w = 0,38$ $TL_w = 0,50$		$S_w = 0,36$ $TL_w = 0,47$	
Gamme SECURA 80 (Rapport PC.CIAT/2012.527.4)				
$U_g = 0,7 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_g = 45\%$ et $\alpha=0.4$ et $TL_g = 70\%$ SwissPacer V	$U_w = 0,97$	$U_w = 1,1$	$U_w = 0,98$	$U_w = 1,1$
	$S_w = 0,30$ $TL_w = 0,45$		$S_w = 0,27$ $TL_w = 0,41$	
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_g = 61\%$ et $\alpha=0.4$ et $TL_g = 78\%$ SwissPacer V	$U_w = 1,2$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,2$	$U_w = 1,3$
	$S_w = 0,39$ $TL_w = 0,52$		$S_w = 0,36$ $TL_w = 0,47$	
Gamme SECURA 92 (Rapport PC.CIAT/2012.527.5)				
$U_g = 0,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_g = 45\%$ et $\alpha=0.4$ et $TL_g = 70\%$ SwissPacer V	$U_w = 0,85$	$U_w = 0,94$	$U_w = 0,86$	$U_w = 0,95$
	$S_w = 0,30$ $TL_w = 0,45$		$S_w = 0,27$ $TL_w = 0,41$	
$U_g = 0,7 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_g = 45\%$ et $\alpha=0.4$ et $TL_g = 70\%$ SwissPacer V	$U_w = 0,92$	$U_w = 1,0$	$U_w = 0,92$	$U_w = 1,0$
	$S_w = 0,30$ $TL_w = 0,45$		$S_w = 0,27$ $TL_w = 0,41$	
$U_w$ exprimé en $W/(m^2.K)$				

**NOTA :** le dossier technique FCBA n° FPF/098 présente les 3 épaisseurs possibles de 68mm, 80mm et 92mm. Aucun essai de type n'a été réalisé pour le 80 et 92mm (hormis les performances thermo-optiques ci-avant), cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant (voir dossier technique), les performances des essais de type obtenues sur la gamme 68mm peuvent être extrapolées à la gamme en 80mm et 92mm qui présente une conception au moins équivalente sous réserve d'utiliser des vitrages aux performances équivalentes ou supérieures.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **4 mars 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais. Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994. L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.chartes21.com](http://www.chartes21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire

